

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Rubrique	Indicateurs	Unité	Valeur			
			Dakar	Autres villes	Rural	Sénégal
POPULATION						
Alphabétisation	Taux d'alphabétisation (personnes âgées de 15 et plus)	%	63,4	54,8	26,4	41,9
Education	Taux brut de scolarisation au primaire	%	98,9	99,3	63,4	75,8
	Taux brut de scolarisation au primaire des filles	%	100,5	99,9	63,0	76,2
	Taux brut de scolarisation au primaire des garçons	%	97,3	98,8	63,7	75,6
Santé	Taux de morbidité au cours des quatre dernières semaines précédant l'interview	%	20,5	14,1	15,1	16,2
	Pourcentage de personnes ayant déclaré avoir eu la fièvre/le paludisme	%	46,3	47,7	45,1	45,9
	Pourcentage des personnes absentes du travail pendant une semaine ou plus pour cause de maladie ou problème de santé	%	17,4	19,1	25,8	22,2
	Pourcentage de femmes ayant reçu des soins prénatals parmi celles qui ont eu une naissance vivante au cours des douze derniers mois	%	94,9	95,1	88,0	90,5
Emploi	Taux d'activité	%	54,1	45,2	50,9	50,7
	Taux d'occupation ou de participation des personnes âgées de 10 ans et plus	%	41,0	34,8	38,9	38,7
	Taux de dépendance économique		2,1	2,9	2,9	2,7
	Taux de chômage du BIT au sens strict des personnes âgées de 10 ans et plus	%	15,9	11,1	6,3	10,0
	Proportion d'enfants travailleurs	%	4,1	3,7	8,4	6,8
	Taux de sous emploi invisible des personnes âgées de 10 ans et plus	%	13,6	16,8	28,7	22,5
MÉNAGES : CARACTÉRISTIQUES ET PATRIMOINE						
Caractéristiques des ménages	Pourcentage de ménages disposant d'un robinet intérieur	%	86,4	64,3	19,2	46,3
	Pourcentage de ménages branchés à l'égout	%	85,8	46,4	13,8	39,9
	Pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité	%	92,6	73,9	14,9	47,5
	Pourcentage de ménages utilisant principalement le bois de chauffe pour la cuisson	%	2,7	26,2	81,6	49,4
	Pourcentage de ménages utilisant principalement le gaz pour la cuisson	%	88,2	54,1	9,2	39,6
Patrimoine des ménages	Pourcentage de ménages propriétaires du logement occupé	%	60,2	70,6	95,2	80,9
	Pourcentage de ménages locataires du logement occupé	%	36,6	21,7	2,6	15,6
	Pourcentage de ménages possédant (6 ha ou plus) de terres agricoles	%	0,5	3,1	25,8	14,5
	Pourcentage de ménages possédant moins d'1 ha de terres agricoles	%	96,9	89,0	24,6	56,7
CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES : ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX ET DÉPENSES						
Accès aux services	Pourcentage de ménages ayant accès à une école primaire à moins de 30 mn de marche	%	93,9	95,6	69,5	81,2
	Pourcentage de ménages ayant accès à un établissement secondaire à - de 30 mn de marche	%	73,5	73,9	18,3	43,9
	Pourcentage de ménages ayant accès à une structure de santé à - de 30 mn de marche	%	82,0	83,0	44,8	62,5
	Pourcentage de ménages ayant accès à une source d'eau potable à - de 30 mn de marche	%	92,7	92,2	91,2	91,8
	Pourcentage de ménages ayant accès à un cyber café à moins de 30 mn de marche	%	89,8	57,9	5,6	38,8
Dépenses des ménages	Part des dépenses alimentaires sur la dépense totale des ménages	%	36,0	47,4	55,8	45,6
	Part des dépenses de santé sur la dépense totale des ménages	%	3,0	1,9	1,9	2,4
	Part des dépenses d'enseignement sur la dépense totale des ménages	%	1,5	0,6	0,2	0,8
	Part des dépenses de logement sur la dépense totale des ménages	%	25,7	21,3	12,9	20,0
	Montant de la dépense annuelle par tête	FCFA	446 718	265 992	162 455	249 008
	Ratio des consommations par tête des 20% de la population les plus riches sur celles des 20% les plus pauvres		5,0	4,6	4,9	4,9
CONDITIONS DE VIE : PERCEPTION DE LA PAUVRETE PAR LES POPULATIONS						
Situation économique des ménages	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent leur ménage comme pauvre	%	39,9	43,4	61,6	52,2
	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent leur communauté comme pauvre	%	42,5	51,4	64,7	56,0
Priorités et solutions	Pourcentage de chefs de ménage qui citent l'approvisionnement en eau potable comme 1 ^{ère} priorité	%	15,9	18,6	38,0	28,3
	Pourcentage de chefs de ménage qui citent l'emploi comme 1 ^{ère} priorité	%	24,3	26,6	7,7	15,8
	Pourcentage de chefs de ménage qui citent la promotion d'activités productrices comme 1 ^{ère} priorité	%	14,5	14,2	11,3	12,7
	Pourcentage de chefs de ménage qui citent la construction de dispensaires comme 1 ^{ère} priorité	%	8,0	6,6	14,8	11,4
Institutions de l'Etat	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent que les pauvres ne constituent pas une priorité de l'Etat	%	50,0	51,6	57,9	54,6
	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent que les politiques et programmes de l'Etat ne tiennent pas compte des pauvres	%	55,8	50,5	38,1	45,3

RESUME ANALYTIQUE

L'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS_2005) qui s'inscrit dans le cadre du programme global de suivi - évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) vise à analyser des indicateurs pertinents et faciles à collecter pour un suivi régulier de l'évolution de la pauvreté. Les informations collectées portent sur l'éducation, la santé, l'emploi, le patrimoine et le confort des ménages, l'accès aux services communautaires de base et les dépenses des ménages, le point de vue des populations sur leurs conditions de vie et leurs attentes de la part de l'Etat. Elle traite aussi des priorités et solutions pour la réduction de la pauvreté ainsi que de la perception que les populations ont des institutions.

Dans ce rapport, les termes 'Dakar', 'Autres Villes' et 'Milieu Rural', seront utilisés pour désigner respectivement la zone urbaine de la région de Dakar, l'ensemble des communes du Sénégal, celles de la région de Dakar non comprises et l'ensemble des villages.

L'ESPS estime le nombre de ménages à environ 1 296 200 dont près de 20% sont dirigés par des femmes. La population sénégalaise est très jeune : près de 55% sont âgés de moins de 20 ans alors que les personnes âgées de plus de 65 ans représentent moins de 4%. Elle est inégalement répartie dans les différentes régions administratives du pays : l'axe Dakar -Thiès - Diourbel concentre plus de la moitié de la population du pays sur une superficie assez réduite, alors que les huit régions administratives restantes sont presque dépeuplées si on en juge par leur densité. La polygamie parmi les femmes de 15 ans ou plus, est encore assez répandue au Sénégal : la moitié des femmes mariées sont en unions polygamiques et chacune d'elle a près de trois co-épouses (2,7).

Le taux d'**alphabétisation** des adultes de 15 ans et plus est estimé à 41,9%. L'analphabétisme est plus répandu parmi les femmes (62%) et en milieu rural (68,2%). S'agissant de la **scolarisation** au primaire, les taux net et brut sont estimés à 54,6% et 75,8% respectivement. L'**abandon scolaire** touche un peu plus de 5,0% des enfants de 7 à 14 ans.

L'état de **santé** de la population s'est amélioré au cours des cinq dernières années, si on en juge par l'évolution des indicateurs. Sur dix femmes qui ont eu une naissance vivante au cours des douze mois précédant l'interview, neuf ont reçu des soins prénatals durant leur grossesse. Sur l'ensemble de la population, 1 966 057 individus ont déclaré avoir eu un problème de santé dans les quatre semaines précédant la collecte. Parmi ces malades, près de la moitié (45,9%) a souffert de paludisme/fièvre, 8,4% de plusieurs maladies à la fois, et plus du quart a eu une maladie non spécifiée. Plus des 2/3 de la population s'adressent, pour leurs soins, à des structures publiques et 23,6% à des structures privées. Plus de 5% des malades s'adressent à des tradi-praticiens (marabout/guérisseurs). Près de 2/3 des patients sont satisfaits lors de leur dernière visite alors que 9,4% estiment le coût du traitement trop cher, 4,3% soulignent l'inefficacité du traitement et 3,3% la durée d'attente trop longue. La proximité des structures de santé facilite l'accès physique aux services et favorise leur fréquentation. Globalement, plus de 60,0% des ménages peuvent accéder à un service de santé à moins de 30 minutes de marche mais près du quart ne peut bénéficier d'un service qu'après une heure de marche ou plus. La situation de ces défavorisés est encore plus largement partagée en milieu rural où plus de 40% des ménages sont touchés alors que ce problème est presque inconnu en ville (1 à 2% des ménages).

L'ESPS a mesuré l'**emploi** à travers l'activité du moment, c'est-à-dire celle exercée dans les sept jours précédant l'interview. Le taux d'activité est estimé à 50,7% de la population en âge de travailler (personnes de 10 ans et plus). Le taux d'occupation s'établit à 38,7%, ce qui signifie que sur 100 personnes en âge de travailler, moins de 40 occupent un emploi. Le taux de chômage du BIT au sens strict est estimé à 10,0% au niveau national avec un niveau plus élevé dans la zone urbaine de la région de Dakar (16,0% contre 6,3% en milieu rural) et chez les femmes (13,6% contre 7,9% pour les hommes). Près de 23,0% des travailleurs sont en situation de sous emploi invisible, c'est-à-dire qu'ils ont des revenus d'activité insuffisants, les conduisant à chercher activement à les augmenter pour satisfaire leurs besoins. Cette précarité de l'emploi explique la forte dépendance qui sévit dans le pays: 100

travailleurs ont à leur charge 270 personnes dépourvues d'emploi. La dépendance économique est plus lourde dans les autres villes et en milieu rural (290 inoccupés pour 100 actifs occupés) où le sous emploi est aussi plus sévère (27,0% des occupés).

En moyenne, le **logement** d'un ménage comprend 4,2 pièces et compte 9 personnes. La famille biologique ou nucléaire compte 64,0% des membres du ménage comprenant le chef de ménage, ses épouses et ses enfants. Un ménage sur cinq est dirigé par une femme. Plus de huit ménages sur dix (80,9%) sont propriétaires de leur logement tandis que moins de 2 ménages sur 10 sont des locataires qui vivent en ville, principalement à Dakar. Disposer d'un robinet dans son logement n'est pas encore une pratique généralisée dans les ménages sénégalais. Moins de 47% des ménages du pays possèdent un robinet intérieur et 21,0% s'approvisionne à partir d'un puits non protégé. Ce chiffre global sur l'accès au robinet intérieur, cache cependant une certaine inégalité à l'avantage des citadins. Si à Dakar et dans les autres villes, 86,4% et 64,2% respectivement ont un robinet intérieur, moins de 18,0% des ruraux jouissent de ce privilège. La situation est encore moins favorable en ce qui concerne les questions d'assainissement, avec seulement 37,0% de ménages qui disposent d'une chasse d'eau ou d'une fosse septique. Là aussi, les ruraux sont très largement défavorisés : près de 37,0% des ménages ruraux utilisent des latrines non couvertes, des seaux ou des cuvettes et 30,0% qui n'ont pas du tout de toilettes, vont dans la nature. Près de la moitié des ménages sénégalais (47,0%) ont recours à l'électricité pour leur éclairage, soit par un branchement au réseau de la société nationale, la Senelec, soit par groupe électrogène ou solaire. L'accès est toutefois inégal, et les ruraux restent défavorisés. Si à Dakar et dans les autres villes, respectivement 92,5% et 73,5% des ménages utilisent l'électricité pour s'éclairer, cette proportion n'est que de 16,0% en milieu rural. Pour le reste, ils ont recours à la lampe tempête, à la lampe à pétrole artisanale, à la bougie ou au bois, avec tous les risques d'incendie et d'inhalation de gaz toxiques nuisibles à la santé.

L'**accès aux services** communautaires de base est inégal entre milieux de résidence, quel que soit le service considéré, hormis l'eau de boisson, à laquelle, les citadins comme les ruraux ont un accès relativement similaire. En effet, partout, environ 92% des ménages s'approvisionnent à moins d'une demi heure de marche du point d'eau (dont plus de 85,0% à moins de 15 minutes). Il n'en est pas de même pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche : 59,0% y accèdent en moins d'une demi heure de marche dont 43,0% en moins de 15 minutes. A Dakar et dans les autres villes, respectivement 86,0% et 79,0% des ménages peuvent accéder au marché en moins de 30 minutes de marche, moins de 40,0% des ménages ruraux bénéficient des mêmes conditions et près de la moitié (47,0%) mettent une heure ou plus. S'agissant du transport public le plus proche, il se trouve à moins de 15 minutes de marche pour la plupart des ménages (59,5%) avec des différences selon le milieu (85,0% à Dakar, 74,0% dans les autres villes et 41,0% seulement en milieu rural). De plus, en milieu rural, 37,0% des ménages mettent une heure ou plus pour atteindre le transport public le plus proche contre beaucoup moins de 1,0% ailleurs. Pour la plupart des ménages (68,7%), l'école primaire la plus proche est située à moins de 15 minutes de marche.

La consommation annuelle totale des sénégalais estimée à travers **les dépenses**, s'élève à 3 021 milliards de francs CFA au total, dont 43,2% par les Dakarois, 18,7% par les citadins des autres villes et 38,1% par les ruraux. Cela correspond à une dépense annuelle de 2 330 271 francs CFA par ménage et de 249 008 francs CFA par personne. Cette répartition est très inégale si on la compare avec celle de la population dans les trois strates retenues : les dakarois qui représentent un peu moins du quart de la population totale, consomment nettement plus que les ruraux qui font près de 60,0%.

Les ménages sénégalais consacrent la plupart de leurs dépenses à la nourriture et au logement (65,6%) : à lui seul le poste «Alimentation et boissons non alcoolisées» pèse 45,6% du budget et celui du «logement y compris les loyers fictifs, eau, électricité, gaz et autres combustibles» compte pour 20,0%. Cette structure de la consommation, très dépendante de l'alimentation, est très caractéristique des pays pauvres dans lesquels, la faiblesse des revenus oblige les ménages à privilégier les dépenses de survie, notamment la nourriture. Après l'alimentation et le logement, le reste du budget est affecté principalement à l'habillement et au poste «meubles, articles ménagers et entretien courant» qui comptent respectivement pour 6,0% et 3,9%. Viennent ensuite les dépenses de transport (3,7%), de santé (2,4%) et de communications (1,8%). La faible part des dépenses d'enseignement (0,8%) serait certainement

due à la subvention de l'Etat et des collectivités dans les établissements publics très largement fréquentés.

Les estimations de l'enquête montrent qu'au niveau national, les 20% les plus riches ont réalisé 40% des dépenses totales de 2005-2006 contre 8,2% pour les 20% les plus pauvres. En moyenne, un individu du quintile le plus riche a dépensé 479 332 FCFA au cours de cette année alors que dans la même période, celui du quintile le plus pauvre n'a pu dépenser que 97 677 FCFA, soit un ratio de près de un sur cinq, au détriment des plus pauvres. Cette forme d'inégalité est certes variable selon le milieu de résidence, mais pas avec des contrastes entre la capitale et le reste du pays. Un Dakarois parmi les 20% les plus riches, consomme cinq fois plus qu'un Dakarois appartenant à la couche des 20% les plus pauvres. Ce ratio s'établit à 4,9 en milieu rural et à 4,6 dans les autres villes. Ces résultats ne confirment pas les hypothèses selon lesquelles les couches sociales sont plus homogènes en milieu rural, c'est-à-dire moins différenciées sous certains rapports comme la consommation (dépendance à une économie agricole de subsistance) et que par conséquent les écarts entre catégories sont moins profonds qu'en milieu urbain.

Dans une approche du développement fondé sur la participation à la base, la **perception de la pauvreté** du point de vue des populations est un moyen, pour les décideurs, d'obtenir des indications précieuses sur les préoccupations et attentes de celles-ci ainsi que sur les orientations et leviers à actionner pour leur prise en charge. Contrairement à l'approche 'focus groups', dont la représentativité des cibles peut être remise en question, l'approche utilisée dans cette enquête permet de disposer d'informations précises et non biaisées, directement des citoyens, toutes catégories sociales et géographiques confondues. Au niveau des communautés comme au niveau des ménages, la pauvreté perçue est très étendue. Plus de la moitié des ménages (56,0%) estiment que leur communauté est « très pauvre » ou « un peu pauvre ». Bien que l'incidence de la pauvreté perçue soit moindre au niveau des ménages, elle reste toujours élevée : 52,0% des ménages se considèrent comme 'pauvres'. Sur l'ensemble des ménages qui se sont prononcés sur l'évolution récente de la pauvreté, près de 44,0% pensent que celle-ci s'est plutôt aggravée au cours des cinq dernières années. Toutefois, les perspectives sont moins sombres : moins du quart des ménages (22,0%) pensent que la pauvreté pourrait s'aggraver dans les cinq prochaines années.

En 2005-2006, le niveau de vie tel que perçu par les ménages, a été une préoccupation sur tous ces aspects. La grande majorité des ménages, soit plus de deux ménages sur trois, estiment qu'ils ne disposaient pas de suffisamment de ressources pour couvrir leurs besoins alimentaires, en matière de logement, de santé et d'habillement, et dans une moindre mesure, pour faire face à leurs dépenses de cérémonies (60%). L'insuffisance de revenus monétaires est encore plus répandue : elle touche plus de trois ménages sur quatre (77,0%). Par contre, l'éducation des enfants a posé moins de problème dans la période et le manque de ressources nécessaires a touché moins de ménages : un peu moins de la moitié des ménages (49,0%) éprouvent encore des difficultés pour 'joindre les deux bouts' dans ce domaine. Cela tient probablement à la subvention de l'état et des collectivités pour la gratuité de certaines dépenses scolaires.

La pauvreté présente plusieurs traits dont l'importance relative dépend de l'appréciation des individus avec leur propre histoire et des jugements de valeurs véhiculés par la société. Des treize signes de manifestation considérés comme les plus appropriés pour décrire la pauvreté, quatre ont émergé comme les plus caractéristiques, c'est-à-dire les plus représentatives ou les plus aptes à décrire l'état de pauvreté. La dimension « difficultés pour nourrir sa famille » a recueilli la voix de deux tiers des ménages qui la considèrent comme la plus significative de toutes. Viennent, loin derrière, avec moins de 10% des voix, « le manque de travail » (8,9%), « le manque de logement décent » (8,8%) et « le manque de moyens pour soigner les malades de son ménage » (5,4%).

S'agissant de la première priorité des communautés, quatre principaux secteurs préoccupent près de sept ménages sur dix (68,2%). Dans l'ordre, on relève « l'approvisionnement en eau potable » citée par près de 30,0% des chefs de ménage, « l'emploi des jeunes » (15,8%), « la promotion d'activités productives » (12,7%) et « la construction de dispensaires ou postes de santé » (11,4%). Cela signifie qu'une amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau potable, une économie plus dynamique et capable de générer des emplois rémunérateurs, en particulier pour les jeunes, mais aussi une prise en compte des problèmes de santé, sont les solutions que les populations ont mises en avant pour la prise en charge de leurs attentes. Dans une moindre mesure, sont également citées parmi les

premières priorités, « la décentralisation », notamment celle des infrastructures et services sociaux de base (6,3% des ménages) et « la construction d'écoles » (6,1%). L'approvisionnement en produits de première nécessité (3,3%) et la lutte contre la violence (2,8%) recueillent très peu de voix.

Plus d'un ménage sur trois (35,3%) pense que le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté dans leur communauté c'est de « développer les activités génératrices de revenus ». Selon un chef de ménage sur cinq (19,3%), ce combat contre la pauvreté passe par « la baisse des prix à la consommation » alors que 13,1%, 9,0% et 8,0% soulignent comme meilleur politique à adopter, respectivement « l'appui matériel et financier », l'élargissement des « services sociaux de base » et « l'aide à l'organisation et à l'encadrement des populations ».

Les ménages ont aussi porté un jugement sur les institutions de la République. La plupart (55,0% des ménages) pensent que les pauvres ne constituent pas une priorité pour l'Etat, sentiment qui semble avoir pris de l'ampleur dans les cinq dernières années. Moins d'un ménage sur dix pense que les politiques et programmes de l'Etat tiennent suffisamment compte des préoccupations et besoins des pauvres. Aussi, près de 43,0% des ménages attendent-ils de l'Etat, plus de justice et d'équité sociale et 41,0% réclament plus de transparence dans la gestion des affaires. Les secteurs jugés prioritaires pour améliorer les conditions de vie sont, du point de vue des populations, « l'emploi des jeunes » (34,4% des ménages), « l'éducation » (18,9%) et « la réduction des prix à la consommation » (14,5%), entre autres. Sur les questions de bonne gouvernance, plus de la moitié des ménages pensent que les nouvelles autorités ne sont pas encore parvenues à réduire la corruption et les détournements de deniers publics.